



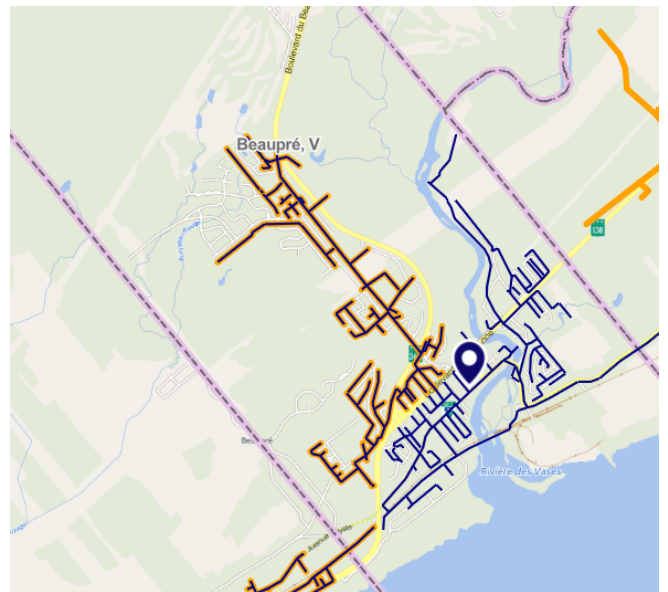
# Travaux importants de dégagement des arbres et des branches près des fils électriques

Ville de Beaupré  
2024-2025

**Améliorer la qualité du service d'électricité, c'est la priorité 1 du *Plan d'action 2035* d'Hydro-Québec. Pour réduire le nombre de pannes de 30 % d'ici 2028, nous allons intensifier les travaux de dégagement des arbres et des branches à proximité des lignes électriques.**

Environ 40 % des pannes sur le réseau électrique sont attribuables aux conditions météorologiques et à la végétation qui entre en contact avec nos équipements. Cette proportion atteint 70 % lors d'événements météorologiques extrêmes.

La tempête hivernale qui a sévi peu avant Noël en 2022 a privé d'électricité certaines et certains d'entre vous pendant plusieurs jours. À la suite de cet événement, nos équipes ont procédé proactivement au dégagement du réseau électrique pour éviter que la végétation fragilisée crée de nouvelles pannes.



*Des travaux sont prévus à Beaupré en 2025.*

**Cette nouvelle étape consiste à réaliser des travaux plus importants de dégagement des arbres et des branches sur l'ensemble du réseau électrique qui alimente la ville de Beaupré.**



Balayez le code QR pour savoir **où et quand se dérouleront** les travaux près de chez vous.

# Les différentes étapes de dégagement des arbres et des fils

## Quelles sont les méthodes d'intervention utilisées ?

### Élagage

Coupe de branches pour assurer le dégagement sécuritaire des fils électriques. **Méthode privilégiée en milieu urbain (villes, banlieues et villages).**

### Déboisement sélectif

Coupe au ras du sol des arbres à grand déploiement tout en conservant les espèces compatibles avec le réseau qui, en croissant, ne risquent pas de s'approcher trop près des fils électriques. **Méthode privilégiée en zone boisée.**

### Coupe d'arbres à risque et de branches en surplomb

Coupe des arbres ou des branches fragiles ou vulnérables susceptibles de tomber sur les fils électriques.



*Un arbre à risque identifié en prévision des travaux d'abattage.*

## Comment pouvez-vous aider au bon déroulement des travaux ?



Autorisez-nous à procéder aux travaux requis sur des arbres sur votre propriété préalablement identifiés par un ou une membre de nos équipes.



Utilisez l'outil en ligne *Le bon arbre au bon endroit* lorsqu'il sera temps de planter de nouveaux arbres sur votre propriété.



*Balayez le code QR pour consulter l'outil Le bon arbre au bon endroit.*

**L'effort collectif est un facteur de réussite indispensable à l'amélioration de la fiabilité du réseau. Nous solliciterons la collaboration des résidents et résidentes afin de protéger à la fois le réseau électrique et la biodiversité.**

# La gestion des résidus après les travaux

Lorsque des travaux de dégagement des arbres et des branches sont planifiés, la gestion des résidus diffère selon le type d'arbre :

**Bois à valeur commerciale :** le bois est débité minimalement et déposé au sol le long du boisé.

**Arbre ornemental :** les résidus sont déchiquetés et récupérés pour une élimination dans un centre de récupération reconnu.

**Tout autre arbre :** les résidus sont laissés sur place sur le sol ou entassés en petits monticules appelés andains.

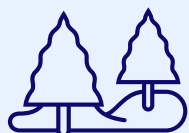


*La disposition des résidus en andains avant et après sur une période de un an.*

## Pourquoi les résidus peuvent-ils être laissés sur place ?



**Économies substantielles**  
(représentent jusqu'à la moitié des coûts des travaux.)



**Protection de la faune et de la flore**  
(enrichissement des sols, création d'habitats, lutte contre l'érosion...)



La personne propriétaire de l'arbre doit choisir comment disposer des résidus. Elle peut également communiquer avec sa municipalité pour connaître les options de recyclage et de collecte offertes.

## Pour plus d'information

Relations avec le milieu – Capitale-Nationale

 [1-866-388-1978](tel:1-866-388-1978)

 [Affairesregionales@hydroquebec.com](mailto:Affairesregionales@hydroquebec.com)